



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2018

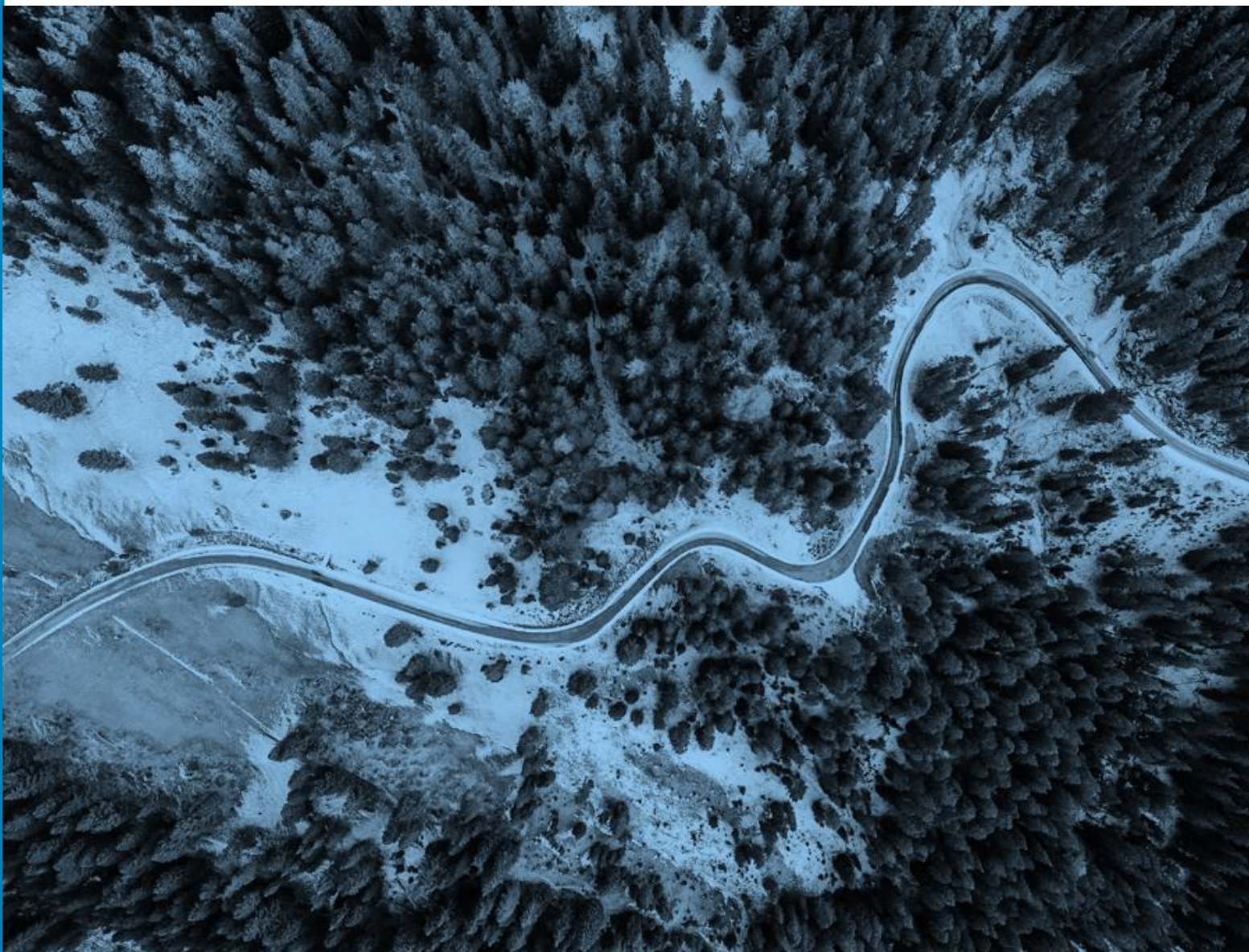


TABLE DES MATIÈRES

1.0 DATE	3
2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS	3
3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION	4
4.0 OBJECTIFS COMMERCIAUX ET FAITS SAILLANTS	5
RÉALISATIONS 2018 ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS	6
OBJECTIFS 2019	6
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	7
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	9
ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC	10
USINE DE DÉMONSTRATION	11
ÉTUDE DE FAISABILITÉ	12
RESSOURCES	13
ACCORD « OFFTAKE » ET DE MARKETING CONJOINT	13
5.0 DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION	14
6.0 PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES	14
7.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS	14
8.0 REVUE TRIMESTRIELLE	15
9.0 RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE	15
10.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	16
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	16
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	17
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	17
11.0 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	17
12.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN	18
13.0 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	18
14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTES	19
15.0 STRUCTURE DU CAPITAL	19
16.0 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2018	19
17.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET INFORMATION CONTINUE	20

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion daté du 30 avril 2019 a été préparé en conformité avec le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés de Nouveau Monde Graphite Inc. (« la Société ») au 31 décembre 2018. Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAD \$) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

1.0 DATE

Ce rapport de gestion se rapporte à l'exercice terminé le 31 décembre 2018, avec l'information additionnelle jusqu'au 30 avril 2019 .

2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Certains énoncés figurant dans ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société » ou « Nouveau Monde » ou « NMG ») est d'avis que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui

ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. Cependant, et ce conformément aux dispositions sur l'information prospective contenue dans l'article 5.8 du Règlement 51-102, la Société s'engage à indiquer et analyser, dans les rapports de gestion subséquents, tout écart important entre les résultats réels et l'information ou perspectives financières futures communiquées antérieurement.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société ») a été constituée le 31 décembre 2012 sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle se spécialise dans l'exploration et l'évaluation de propriétés minières situées au Québec.

Le 7 février 2017, Entreprises Minières du Nouveau Monde Inc. change de dénomination sociale pour « Nouveau Monde Graphite Inc. ».

Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la bourse de croissance TSX sous le symbole NOU. L'adresse du siège social de la Société et sa principale place d'affaires est située au 331 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada.

Au 31 décembre 2018, la Société avait un fonds de roulement négatif de 295 040 \$ et un déficit cumulé de 21 585 905 \$ et présentait une perte de 8 059 675 \$ pour la période terminée à cette date. Le fonds de roulement comprenait un crédit d'impôt à recevoir de 1 339 098 \$ et une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 3 794 449 \$.

Avec le financement complété en avril 2019 (décrite dans la section 17), la direction estime que la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ses obligations et aux dépenses prévues pour les douze prochains mois à mesure qu'elles arrivent à échéance. Pour déterminer si le principe de continuité d'exploitation est valable, la direction tient compte de toute l'information à sa disposition concernant les perspectives de la Société pour au moins les 12 mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. La poursuite des activités de la Société et le financement de ses activités d'évaluation et de mise en valeur dépendent de la capacité de la directions à obtenir du financement additionnel sous une forme ou une autre, notamment, par une combinaison de partenariats stratégiques, de financements de projet par emprunts, d'accords d'achat et de directions s'emploiera à trouver des sources de financement supplémentaires au besoin, Toutefois, malgré ses succès antérieurs, rien ne garantit qu'elle n'échouera pas dans ses efforts futurs ni que la Société aura accès à des sources de financement ou pourra conclure des ententes de financement à des conditions acceptables.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

4.0 OBJECTIFS COMMERCIAUX ET FAITS SAILLANTS

La mission de la Société est de devenir un important producteur de graphite, de matériel d'anode pour les batteries Li-Ion et autres produits de graphite à valeur ajoutée, tout en possédant la plus faible empreinte environnementale de l'industrie dans une optique de développement durable pour la région de la Haute-Matawinie. Nouveau Monde souhaite procéder à l'électrification complète de ses activités, ce qui fera d'elle la première mine à ciel ouvert complètement électrifiée. La Société est engagée à développer sa propriété phare, la propriété Matawinie.

La propriété Matawinie comprend 209 claims miniers couvrant 11 300 hectares, dans lesquels la Société possède une participation de 100%. Le bloc de claims Tony est situé à environ 150 km au nord de Montréal, Québec, Canada dans le secteur de Saint-Michel-des-Saints et utilise le réseau public existant. Le bloc de claims Tony, incluant la zone Ouest, est facilement accessible à l'aide des chemins forestiers actuels et se trouve près d'une infrastructure de qualité, incluant des routes pavées et des lignes électriques à haute tension, lesquelles sont nécessaires pour les activités industrielles. La collectivité de Saint-Michel-des-Saints, de même que les collectivités avoisinantes, comprend une abondance de main-d'œuvre qualifiée disponible à la suite de la fin de nombreuses activités d'exploitation forestière.

Une grande partie des blocs de claims Tony est assujétié à un accord de redevance de 2% sur le rendement net de fonderie («RNF») qui peut être racheté par la Société auprès de 3457265 Canada Inc. et par Éric Desaulniers, président et chef de la direction de la Société, avec un total de deux (2) paiements forfaitaires de 1 000 000 \$ (un paiement pour chaque tranche de 1%).

RÉALISATIONS 2018 ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

- La construction et la mise en service d'une usine de démonstration ayant la capacité de produire 1 000 tonnes de concentré de graphite naturel en paillette par année. Dans le dernier trimestre, Nouveau Monde a ainsi pu produire ses premières tonnes de graphite ensachées démontrant ainsi leur capacité à fournir un concentré d'une qualité exceptionnelle dans un contexte opérationnel assez comparable à celui de l'usine commerciale.
- La réalisation d'une étude de faisabilité répondant à la norme 43-101 visant la production de 100 000 tonnes de concentré de graphite par année pendant plus de 25 ans (voir communiqué du 25 octobre 2018).
- Une mise à jour importante de la ressource de la zone Ouest du bloc Tony démontrant une ressource indiquée de 95.8M de tonnes à 4.28% Cg (voir communiqué du 27 juin 2018).
- La signature d'une entente de licence et de collaboration avec Hydro-Québec concernant le procédé de transformation du graphite pour son utilisation dans les batteries Li-ion (voir communiqué du 17 mai 2018).
- La signature d'une entente cadre avec le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw (voir communiqué du 12 avril 2018) ainsi que la signature d'une entente de principe avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints (voir communiqué du 24 août 2018). Tout au long de l'année, NMG a participé et organisé plusieurs rencontres et événements dans la communauté, dont la journée porte ouverte tenue le 8 décembre 2018. Jalon important des consultations tenues dans le cadre de la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social, plus de 400 personnes ont participé à cette rencontre d'échange avec les experts pour réaliser cette étude. Un sondage réalisé en novembre auprès de 300 répondants de la région indique que 83 % de la population voit le projet positivement (voir communiqué du 18 décembre 2018).

OBJECTIFS 2019

- L'établissement de partenariats de marketing et le début des ventes de concentré de graphite dans le premier semestre. À l'aide de la production de l'usine de démonstration, l'homologation du concentré de graphite auprès des clients principaux sera complétée au cours de 2019 et 2020.
- Le dépôt de l'étude d'impact environnemental et social auprès des autorités ministérielles durant le premier trimestre afin de débiter le processus d'obtention des permis pour la construction et l'opération commerciale (objectif atteint).

- La construction et la mise en service, avec l'aide de partenaires stratégiques, d'une usine de démonstration de production de graphite sphérique purifié visant le marché des batteries Li-ion. La capacité de purification pourra aussi être utilisée pour purifier des paillettes de différentes tailles pour pénétrer des marchés de niche lucratifs.
- La publication d'une étude économique préliminaire portant sur la production commerciale de 30 000 tonnes par année de graphite sphérique purifié.
- Réalisation de la phase d'ingénierie détaillée pour une usine pilote capable de produire du graphite expansible avec le soutien de partenaires stratégiques. Il s'agit de mettre à l'échelle le processus que Nouveau Monde a utilisé pour la fabrication de produits de graphite expansible en laboratoire.
- Le démarrage de l'ingénierie de détail du projet commercial dont la construction devrait débuter en 2020. Pour ce faire, Nouveau Monde continuera d'embaucher du personnel hautement qualifié dans son équipe de développement pour assurer un suivi de qualité.
- Poursuivre le dialogue et intensifier nos actions d'information et de mobilisation auprès des citoyens et des parties prenantes notamment en matière d'environnement pour présenter et vulgariser les mesures d'atténuation retenues dans le design du projet et relever d'autres préoccupations en lien avec le projet minier.

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

La région de la Haute-Matawinie a une vocation récréative et forestière. Sa réputation est bien établie en raison de ses attractions naturelles qui comprennent de grands espaces, des forêts, des rivières, des lacs et des paysages. La communauté a été durement touchée par la fermeture des deux principaux employeurs de l'industrie forestière au cours de la dernière décennie. La communauté se remet lentement, mais la plupart comprend la nécessité de diversifier l'économie locale qui ne peut pas dépendre uniquement de l'industrie du bois d'œuvre et du bois comme il était le cas depuis plus d'un siècle. La Société considère ce contexte dans la conception et la planification de l'opération.

Depuis 2015, la Société a tenu plus de 50 réunions d'information et d'échange, dont quatre étaient ouvertes au public. Deux constatations majeures apparaissent. Certains propriétaires de chalet et villégiateurs ont exprimé des inquiétudes, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux appréhendés, tandis que la majorité des organisations locales, les Premières Nations et les résidents sont favorables au projet, principalement en raison des possibilités de revitalisation économique à long terme et ce, à condition de respecter l'environnement et la communauté.

La Société est ouverte à un dialogue constructif pour répondre à toutes les préoccupations ou attentes des organisations locales, des premières nations et des résidents. En mai 2017, un comité d'accompagnement a été implanté, qui vise à créer et à maintenir la confiance avec les parties prenantes tout au long du processus de développement minier et à intégrer les préoccupations et les attentes dans la conception du projet. Depuis la création du comité, plusieurs rencontres ont eu lieu afin de permettre aux membres de démystifier les concepts miniers et de s'appropriier le projet tout en émettant quelques recommandations à ce sujet. Des portes ouvertes ont également eu lieu en décembre 2018. Plus de 400 citoyens de la région ont pris part à ces portes ouvertes qui leur ont permis de rencontrer les employés de la Société ainsi que des experts qui les attendaient pour répondre à leurs questions dans le cadre de l'Étude d'impact environnemental et social.

Le 18 décembre 2018, la Société rendait public les résultats d'un sondage réalisé par la firme Léger dans lequel 83% des répondants donnent une note positive au projet pour la région alors que 9% des répondants au total jugent que le projet est assez (4%) ou très négatif (5%) pour la région. Ce sondage, réalisé du 9 au 25 novembre 2018 avant l'activité porte ouverte tenue par NMG le samedi 8 décembre, démontre que 84% des répondants sont d'avis que Nouveau Monde Graphite a fait jusqu'à maintenant suffisamment d'efforts pour tenir la population informée de l'évolution du projet.

« Parmi les répondants, la quasi-totalité s'accorde pour dire que le projet aura des retombées économiques pour les municipalités et les commerces de la Haute-Matawinie (92%). Dans une moindre mesure, ils pensent également que le projet peut s'intégrer au territoire en modifiant peu leur qualité de vie (74%) et la qualité de l'environnement (66%). », peut-on lire dans le rapport de recherche.

Ce sondage illustre aussi que les éléments auxquels les répondants sont les plus sensibles, en ordre d'importance, sont : les retombées économiques, les opportunités d'emplois suivis de la qualité des eaux de surface et la faune aquatique.

Le 23 avril 2019, la Société, en collaboration avec le Conseil des Atikamekw de Manawan (« CDAM ») et le Conseil de la Nation Atikamekw (« CNA »), annonce la signature d'une entente de pré-développement (« EPD ») pour le projet Matawinie. L'EPD vise la conciliation de leurs droits et de leurs intérêts respectifs concernant les activités de pré-développement, dont celles liées à l'usine de démonstration et dans le cadre de laquelle ils s'engagent à négocier une Entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») relativement au projet Matawinie.

Le CDAM et le CNA appuient NMG et consentent aux activités de pré-développement liées à l'usine de démonstration qui se veulent respectueuses de l'environnement, des

principes de développement durable ainsi que de la culture et du mode de vie de la Nation Atikamekw. Dans le cadre de l'EPD, NMG offre notamment de la formation, des emplois et des occasions d'affaires aux membres de la Nation Atikamekw à l'occasion d'activités afférentes à l'usine de démonstration et prévoit l'établissement d'un fonds de formation conjoint avec le CDAM et le CNA.

Tous les signataires de l'EPD s'engagent à développer une relation positive et mutuellement bénéfique fondée sur la confiance et le respect mutuel et de concilier leurs intérêts respectifs en lien avec le projet Matawinie envisagé par NMG. Ainsi, l'EPD définit les principes convenus par les parties qui régiront les discussions et les négociations devant mener à la conclusion de l'ERA relativement au projet Matawinie.

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Le 11 avril 2019, la Société annonce que son étude d'impact environnemental et social (ÉIES) pour le projet Matawinie a officiellement été déposée auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MELCC »).

Le dépôt de l'ÉIES est une étape importante pour l'analyse et l'autorisation du projet par le gouvernement, qui rendra sa décision par décret. Cette étude est réalisée selon les principes de développement durable et conformément à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du MELCC, qui comprend l'analyse de la recevabilité à la suite du dépôt de l'ÉIES, une période d'information publique, l'analyse environnementale par les experts du ministère et, si demandé, le mandat d'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

L'ÉIES met en lumière les retombées et les impacts qu'aurait l'insertion du projet Matawinie sur certaines composantes des milieux physique, biologique et humain. Elle propose diverses mesures afin d'éviter ou d'atténuer ces impacts, ou encore de bonifier les retombées selon le cas. Depuis 2015, Nouveau Monde interagit et collabore avec le milieu d'accueil du projet et les parties prenantes, incluant la communauté Atikamekw de Manawan. En parallèle, plusieurs études approfondies ont été réalisées afin de bien caractériser le milieu récepteur, ce qui a permis d'optimiser et de proposer un projet qui adresse les enjeux identifiés.

Parmi les mesures qui ont été intégrées à la conception du projet Matawinie, il y a plusieurs solutions novatrices, parmi lesquelles nous soulignons:

- La volonté d'opérer une mine 100 % électrique . À cet effet, Nouveau Monde poursuivra dans les prochains mois la validation technologique et économique de ce concept avec différents équipementiers miniers majeurs intéressés à développer en partenariat une solution adaptée pour le projet Matawinie;

- La gestion des résidus miniers et stériles en co-disposition, évitant ainsi l'utilisation de digues et les risques environnementaux qui leurs sont associés ;
- Le retour des stériles et des résidus miniers dans la fosse pour limiter l'empreinte du projet sur le milieu naturel ;
- La restauration progressive du site minier tout au long de la période d'exploitation du projet ;
- Des horaires d'opération d'extraction minière respectant les utilisateurs occasionnels du territoire présents dans le secteur de nos opérations ;
- La maximisation des retombées socioéconomiques locales et régionales en misant sur la formation de la population de la communauté locale et de Manawan afin de favoriser les embauches locales et les partenariats d'affaires locaux;
- Pour les plus proches utilisateurs du territoire en périphérie du projet dans un rayon de 1 km de la fosse projetée, NMG rend disponible un programme d'acquisition volontaire dont les propriétaires concernés pourront se prévaloir.

Avec l'application de mesures d'atténuation, l'ÉIES démontre que les principaux impacts du projet sont généralement limités et contrôlés à proximité du site minier, si bien que les noyaux villageois de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon sont préservés des principaux impacts, tout comme les lieux touristiques et de villégiature de la Haute-Matawinie qui font sa renommée.

ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC

Le 17 mai 2018, la Société et Hydro-Québec ("HQ") annonçaient la signature d'un contrat de licence et d'une entente de recherche et développement concernant la transformation du graphite pour son utilisation dans les batteries lithium-ion. Cette collaboration permettra probablement, à terme, à la Société de commercialiser des technologies relatives aux matériaux de batteries, développées par HQ depuis plus de 30 ans, et ainsi, de poser un geste concret vers le positionnement stratégique du Québec dans le marché des batteries Lithium-ion.

Il est prévu dans l'entente qu'HQ assistera la Société dans la mise sur pied d'une ligne pilote dans son usine de démonstration de Saint-Michel-des-Saints, débutant avant la fin de cette année. Le succès de ce procédé à petite échelle permettra à la Société de construire à terme une usine de fabrication de matériaux d'anodes d'une capacité allant jusqu'à 100 000 tonnes par an. Cette usine de fabrication de matériaux d'anodes est un ajout et complète le projet minier de la Société. Pour soutenir les 100 000 tonnes projetées annuellement, la Société a l'intention de s'approvisionner à partir de son projet Matawinie en plus de conclure des accords avec d'autres fournisseurs de graphite. Des tests d'échantillons de haut niveau sont déjà en cours pour déterminer la compatibilité

du graphite provenant d'un autre fournisseur, d'autres tests d'échantillonnage seront effectués.

USINE DE DÉMONSTRATION

Société annonçait la réussite de la mise en service mécanique du circuit humide de son usine de démonstration («UD»). L'UD produira 2 000 tonnes de concentré de graphite sur une période de deux ans et Le 18 septembre 2018, la sera alimentée par la minéralisation du gisement de la zone Ouest de la propriété de graphite Matawinie, appartenant à NMG. Conformément à ses permis d'exploitation, la Société prévoit démanteler ces installations après cette période.

Le 17 décembre 2018, la Société a annoncé ses derniers résultats en matière de concentré de graphite. Du 29 novembre au 5 décembre 2018, le PDD a fonctionné pendant cinq (5) jours pour un total de 43 heures non consécutives. Au cours de cette période, 140 tonnes de minerai provenant du gisement West Zone, avec une teneur moyenne en carbone total («Ct») de 4,5%, ont été traitées. Cela correspond à un débit d'environ 3,3 tonnes par heure («tph»), ce qui est proche du débit nominal de 3,5 tph. Il en a résulté une production de 6 tonnes de concentré de graphite, dont 5,1 tonnes ont été ensachées pour être distribuées à des clients potentiels. Le concentré de graphite naturel en paillettes a atteint une teneur en pureté moyenne de 96,6% de Ct avec un taux de récupération de 95,3% de Ct.

L'UD est un élément important de la stratégie de NMG et servira à :

- Qualifier les produits de graphite de NMG et établir un carnet de ventes;
- Tester et améliorer les procédés en vue de l'opération commerciale;
- Tester de nouvelles techniques innovantes de question des résidus miniers et de restauration des sites;
- Débuter la formation des employés et sensibiliser la relève locale aux emplois de demain.

Les produits de graphite offerts sont les suivants :

- NMG Flake +50
- NMG Flake +80
- NMG Flake +150
- NMG Fine Flake

Les teneurs se situeront entre 94-98% Cg (selon les spécifications techniques demandées).

D'autres produits de graphite sur mesure seront offerts.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le 25 octobre 2018, la Société a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité («FS») couvrant le gisement Zone Ouest du bloc de claims Tony, qui fait partie de sa propriété de graphite Matawinie.

Cette étude de faisabilité a été effectuée par Met-Chem/DRA. La firme d'ingénierie de Montréal est responsable de l'Étude ainsi que de l'intégration des sections conformément définies par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (NI43-101). SNC-Lavalin Inc., ABB Inc. et SGS Canada Inc. sont également sollicités dans le cadre de la réalisation de cette étude de faisabilité.

Toutes les valeurs monétaires sont en dollars canadiens, sauf si autrement spécifié.

Voici les faits saillants de l'ÉF :

Économique du projet :

- Valeur actuelle nette (VAN) avant impôts de 1 287 millions de dollars au taux d'actualisation de 8%;
- VAN après impôts de 751 millions de dollars au taux d'actualisation de 8%;
- Taux de rendement interne (TRI) avant impôts de 40,6%;
- Taux de rendement interne (TRI) après impôts de 32,2%;
- Durée de vie de la mine (DVM) de 25,5 années;
- Période de récupération de la mine estimée à 2,2 années (avant impôts);
- Période de récupération de la mine estimée à 2,6 années (après impôts);
- Coûts d'investissement initiaux (Capex) de 276 millions de dollars (incluant des imprévus de 31,5 millions de dollars);
- Dépenses d'exploitation (Opex) de 499\$ par tonne de concentré;
- Prix de vente moyen du concentré de graphite à 1 730 USD par tonne;
- Taux de conversion USD/CAD de 1.307.

Faits saillants :

- Production annuelle de 100 000 tonnes de concentré de graphite;
- Réserve probable de 59,8 millions de tonnes à une teneur moyenne du graphite contenu dans la minéralisation de 4,35% Cg
- Taux de récupération du graphite supérieur à 94%
- Pureté du produit fini/concentré : > 97% Cg
- Ratio stérile/minerais (DVM) est de 1,06 :1.

RESSOURCES

Le 27 juin 2018, la Société publiait une mise à jour de ses ressources minérales pour le dépôt de la zone Ouest. Cette nouvelle estimation des ressources est basée sur un secteur nouvellement acquis (voir communiqué de presse du 5 juillet 2017), les données de l'étude de préfaisabilité (voir communiqué de presse du 25 octobre 2017), les sondages d'exploration complétés durant le mois de janvier 2018 (voir communiqué de presse du 1er mars 2018), de nouvelles données géotechniques, une modélisation hydrogéologique de même que sur les perspectives liées au marché. Les résultats ont servi de base à l'étude de faisabilité, complétée à l'automne 2018.

Catégorie des ressources	Ressource actuelle (27 juin 2018) ⁸			Ressource précédente (2 mars 2017) ⁸		
	Tonnage (Mt) ^{5,7}	Teneur (%Cg) ³	Cg (Mt)	Tonnage (Mt) ^{6,7}	Teneur (%Cg) ³	Cg (Mt)
Indiquée	95,8	4,28	4,10	32,9	4,50	1,48
Présumée	14,0	4,19	0,59	0,2	4,84	0,01

ACCORD « OFFTAKE » ET DE MARKETING CONJOINT

Le 14 février 2019, la Société annonçait la signature d'un accord « offtake » et de marketing conjoint pour des flocons de concentré de graphite devant être produits par Nouveau Monde à ses installations de Saint-Michel-des-Saints avec le groupe Traxys. Ce dernier est une entreprise mondiale de logistique et de négociation de matières premières, exerçant ses activités, entre autres, en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Afrique, en Extrême-Orient, en Chine et en Inde.

Faits saillants:

- Signature avec Traxys d'un accord « offtake » et de marketing conjoint contraignant.
- Pour chacune des deux premières années, Traxys commercialisera, à des fins de préqualification du produit auprès des clients, 200 tonnes de flocons de concentré de graphite (400 tonnes au total) provenant de l'usine de démonstration actuellement en exploitation de NMG (« phase de démonstration »).
- Pour chacune des cinq premières années de la production commerciale de Nouveau Monde (« phase commerciale»), 25 000 tonnes de flocons de concentré de graphite seront vendues par NMG par l'intermédiaire de Traxys.
- Traxys aura le droit exclusif de commercialiser, distribuer et revendre les produits de flocons de graphite à sa clientèle.
-

5.0 DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Matawinie
	\$
Solde au 1er Janvier 2018	8 117 675
Géologie	690 751
Métallurgie	109 293
Étude environnement	846 803
Étude de faisabilité	2 834 160
Relations avec la communauté	186 946
Étude de deuxième transformation	1 239 128
Usine de démonstration	9 985 423
Autres frais d'exploration	1 169 302
Total des frais d'exploration et d'évaluation	17 061 806
Crédits d'impôts net	(2 584 777)
Solde au 31 decembre 2018	22 594 704

6.0 PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

Résultats annuels pour les exercices terminés le 31 décembre 2018, 2017 et 2016

DESCRIPTION	2018	2017	2016
Produits	-	-	-
Perte nette	8 059 675	4 425 620	1 963 948
Perte par action de base et diluée	(0,054)	(0,052)	(0,031)
Total de l'actif	37 679 386	22 145 996	8 861 844

7.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé une perte nette de 8 059 675 \$ (4 425 620 \$ en 2017) et une perte nette par action de 0,054 \$ (0,045 \$ en 2017). Les principales variances expliquant l'écart sont adressées ci-bas.

	2018	2017	Variation
	\$	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel (a)	1 077 916	701 345	376 571
Honoraires professionnels (c)	737 799	337 216	400 583
Amortissement des immobilisations incorporelles (d)	450 577	-	450 577
Charges d'impôt différé (recouvrement) (e)	2 819 738	897 324	1 922 414

- a) L'augmentation de 376 571 \$ des salaires s'explique par l'embauche de nouveaux employés.
- b) Les frais d'honoraires professionnels de 400 583 \$ ont augmenté à la suite de l'engagement d'accroître la visibilité de la Société et les frais liés au dépôt du prospectus simplifié préalable de base.
- c) La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 450 577 \$ à la suite de la signature d'un accord de licence en vertu duquel la Société est autorisée à utiliser les technologies brevetées d'Hydro-Québec.
- d) La charge d'impôt sur le résultat différé a augmenté de 1 922 414 \$ à la suite de l'augmentation des frais d'exploration et d'évaluation en 2018.

8.0 REVUE TRIMESTRIELLE

Résultats trimestriels

DESCRIPTION	2018-12-31	2018-09-30	2018-06-30	2018-03-31
	\$	\$	\$	\$
Revenus	-	-	-	-
Perte nette	(2 285 125)	(3 199 316)	(1 659 042)	(919 191)
Perte par action	(0,028)	(0,021)	(0,012)	(0,007)

DESCRIPTION	2017-12-31	2017-09-30	2017-06-30	2017-03-31
	\$	\$	\$	\$
Revenus	-	-	-	-
Perte	(2 317 355)	(912 714)	(588 031)	(607 520)
Perte par action	(0,021)	(0,010)	(0,007)	(0,007)

- a) La perte s'explique principalement par la charge d'impôts reportés enregistrée au cours du trimestre.
- b) L'augmentation de la perte est principalement attribuable à l'augmentation de la charge d'impôt différé comptabilisée au cours du trimestre.
- c) L'augmentation de la perte s'explique principalement par la hausse de la rémunération à base d'actions au cours du trimestre.

9.0 RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours de la période de trois mois terminés le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé une perte nette de 2,282,125 \$ (2 317,355 \$ en 2017) et une perte par action de 0,028 \$ (0,021 \$ en 2017). Les principales variances expliquant l'écart sont adressées ci-bas.

	Période de trois mois terminée		
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	Variation
	\$	\$	\$
Honoraires professionnels (a)	273 522	71,283	202 239
Amortissement des immobilisations incorporelles (b)	149 782	-	149,782

- a) Les frais d'honoraires professionnels de 202 239 \$ ont augmenté à la suite de l'engagement d'accroître la visibilité de la Société.
- b) La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 149 782\$ à la suite de la signature d'un accord de licence en vertu duquel la Société est autorisée à utiliser les technologies brevetées d'Hydro-Québec.

10.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2018, le fond de roulement négatif de la Société est de 295 040 \$ et comprend une encaisse de 3 794 449 \$.

	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie provenant de (affecté à)		
Flux de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(3 866 561)	(2 419 748)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	4 814 912	(215 684)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	948 351	(2 635 432)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 553 597)	(4 485 163)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	11 251 708	1 485 571
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de la trésorerie	(6 353 538)	7 736 976

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, les entrées de fonds provenant des activités d'exploitation ont totalisé 0,9 million de dollars, tandis que les sorties de fonds se

chiffraient à 2,6 millions de dollars pour l'exercice 2017. Bien que la Société a dépensé davantage en 2018 qu'en 2017 à la suite d'une augmentation générale de son activités, les entrées positives liées aux éléments du fonds de roulement ont plus que compensé cette augmentation générale.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se sont élevés à 18,5 millions de dollars, principalement liés à la construction de l'usine de démonstration de 10 millions de dollars en 2018.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, les rentrées de fonds liées aux activités de financement se sont chiffrées à 11,3 millions de dollars et sont principalement attribuables aux liquidités reçues de l'émission de parts placées dans le cadre de placements privés.

11.0 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Administrateur et membre de la direction de la Société		
Charges au titre des avantages du personnel	228,641	311,353
Paiements fondés sur des actions	247,424	
Membres de la direction de la Société		
Charges au titre des avantages du personnel	430 299	274,437
Paiements fondés sur des actions	215,368	111,528
Administrateurs de la Société		
Honoraires de consultation	79,637	181,456
Paiements fondés sur des actions	295,215	199,388

- a) La Société a versé un salaire et charges sociales de 228 641 \$ (228 853 \$ en 2017 et un bonus de 82 500 \$) à Eric Desaulniers président et chef de la direction, et octroyé des options d'une valeur de 247 424 \$
- b) La Société a versé un salaire et charges sociales total de 168 314 \$ (148 358 \$ en 2017 et un bonus de 35 000 \$) et octroyé des options d'une valeur de 89 272 \$ (19 643 \$ en 2017) à Charles-Olivier Tarte, chef de la direction financière.
- c) La Société a versé un salaire et charges sociales total de 210 834 \$ et un bonus de 51 150 \$ (91 079 \$ en 2017) et octroyé des options d'une valeur de 126 096 \$ (91 885 \$ en 2017) à Karl Trudeau, chef des opérations.
- d) La Société a payé 3 450 \$ (114 956 \$ en 2017 à Groupe Delsaer Inc. une société contrôlée par Michel Delsaer, ancien administrateur de la Société) en honoraires professionnels à une société dont un administrateur est un associé et 5 101 \$ à une société détenue par un administrateur.

La Société a payé 71 085 \$ (66 500 \$ en 2017) en jetons de présence aux administrateurs de la Société.

- e) La Société a octroyé des options aux administrateurs non dirigeants d'une valeur de 295 215 \$ (199 388 \$ en 2017).

Un montant de 27 522 \$ demeure à payer au 31 décembre 2018 (134 285 \$ au 31 décembre 2017).

12.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

13.0 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les paiements minimaux futurs de location pour le prochain exercice sont d'un montant de 39 150\$.

14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTES

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle applique des méthodes comptables, qu'elle formule des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui se répercutent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Un résumé des méthodes et estimations comptables cruciales retenues par la Société figure à la note 3 et 4 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

15.0 STRUCTURE DU CAPITAL

	30 avril 2019
	Nombre
Actions ordinaires	219 437 601
Bons de souscription	52 039 727
Bons consultatifs	1 771 665
Options	11 200 000
Options aux courtiers	1 448 425
Total d'actions ordinaires entièrement dilué	<u>285 897 418</u>

16.0 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Le 3 avril 2019, la Compagnie a conclu des accords définitifs dans le cadre d'un placement privé sans courtage avec le Groupe Pallinghurst (« Pallinghurst ») pour un montant de 10 298 875 CAD en vertu duquel Pallinghurst a accepté de souscrire à 43 825 000 actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») du capital de la Société, au prix de 0,235 CAD par Action ordinaire (le « prix du placement ») (le « Placement Pallinghurst »).

Le 25 avril 2019, la Société a complété le placement privé sans courtage. La Société ne versera aucuns frais de courtage, de services de banques d'affaires ou autres frais pour le Placement Pallinghurst et les Actions ordinaires émises à Pallinghurst sont soumises à une période de détention légale de quatre (4) mois plus un (1) jour se terminant le 26 août 2019. À la date de clôture, Pallinghurst détient environ 19,99% des actions. Dans le cadre du placement Pallinghurst, Pallinghurst a accepté de ne pas vendre ses actions pendant une période maximale de deux ans à compter de la date de clôture, sous réserve de conditions.

Outre le Placement Pallinghurst, Nouveau Monde souhaite finaliser un deuxième placement privé d'actionnaires institutionnels existants et d'autres investisseurs sélectionnés qui devrait être clôturé en mai 2019 (le « Placement institutionnel »). La clôture du Placement institutionnel est assujettie aux conditions de clôture usuelles, notamment la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse. Le produit combiné du Placement Pallinghurst et du Placement institutionnel devrait s'élever à environ 22 millions de dollars canadiens (la « levée de capitaux combinée »).

17.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET INFORMATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 30 avril 2019. D'avantage de renseignements sur la Société peuvent être également être trouvés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 30 avril 2019

(signé) Eric Desaulniers

Eric Desaulniers
Président et chef de la direction

(signé) Charles-Olivier Tarte

Charles-Olivier Tarte, CPA CMA
Chef de la direction financière